

Paroisse Sainte Croix au pays de Cruseilles



Tympan de l'abbatiale de Conques dans l'Aveyron

Semaine du 19/10 au 26/10/2025

« *Dilexi te* », 1^{ère} exhortation
apostolique du pape Léon XIV



1. PRÉPARATION DU CALENDRIER DES MESSSES
2. CONSÉCRATION DANS L'ORDRE DES VIERGES
3. RETRAITES POUR ACCOMPAGNER DES PERSONNES EN SITUATION DE VEUVE PRÉCOCE

Le pape Léon XIV a signé sa première exhortation apostolique, intitulée **Dilexi te** (« *Je t'ai aimé* »), le samedi 4 octobre 2025, jour de la fête de saint François d'Assise.

Quelques clefs pour découvrir Dilexi te :

Publiée par le Vatican ce jeudi 9 octobre 2025, *Dilexi te* (*Je t'ai aimé*) est la toute première exhortation apostolique du pape Léon XIV. Elle s'inscrit dans la continuité du pape François, qui avait lancé la rédaction du document quelques mois avant son décès, survenu le 8 avril dernier. « *Je suis heureux de m'approprier ce document – en y ajoutant quelques réflexions – et de le publier au début de mon pontificat, car je partage le désir de mon bien-aimé prédécesseur que tous les chrétiens parviennent à apprécier le lien étroit entre l'amour du Christ et son appel à prendre soin des pauvres* » écrit le pape au début du document. L'exhortation comporte cinq chapitres et traite de « *l'amour des pauvres* » à partir des Écritures, de l'enseignement de l'Église et du témoignage des saints.

1^{er} chapitre : quelques paroles indispensables

2^e chapitre : Dieu choisit les pauvres

3^e chapitre : une église pour les pauvres

4^e chapitre : une histoire qui continue

5^e chapitre : un défi permanent

Le texte ne se concentre pas uniquement sur la pauvreté matérielle, mais aussi sur la pauvreté sous toutes ses formes. « **Un choix préférentiel pour les pauvres** » Dans une brève introduction, le Saint-Père s'interroge sur le titre de l'exhortation : « *Moi, je t'ai aimé* ». Il souligne que cette citation de l'Apocalypse (Ap 3, 9) est une déclaration d'amour du Seigneur pour son peuple. Il rappelle ensuite que Dieu choisit

« 29^e Dimanche du temps ordinaire »

les pauvres, qu'il a une « *option préférentielle* » pour eux, ce qui ne veut pas dire une exclusivité ou une discrimination envers d'autres groupes. « *Je suis convaincu que le choix préférentiel pour les pauvres est une source de renouveau extraordinaire pour l'Église et pour la société* » écrit-il dans le 1^{er} chapitre.

Le pape déplore également les grandes inégalités sociales et rappelle l'importance de la dignité de tout être humain, notamment des plus fragiles : « *Jésus s'est identifié avec les plus petits de la société et comment, par son amour donné jusqu'à la fin, il a révélé la dignité de tous les êtres humains, surtout lorsqu'ils sont plus faibles, plus misérables et plus souffrants* » (*Dilexi te*, 2). Et il ajoute qu'une « *Église qui ne fixe aucune limite à l'amour, qui ne connaît pas d'ennemis à combattre mais seulement des hommes et des femmes à aimer, est l'Église dont le monde a besoin aujourd'hui* » (*Dilexi te*, 3). « **La charité n'est pas une voie facultative** » Dans le chapitre 4, le pape continue sa réflexion en s'appuyant sur le témoignage de nombreux saints et fondateurs de mouvements, comme saint François d'Assise ou saint Joseph de Calasanz, moins connu. Il met en valeur la longue tradition de l'Église qui prend soin des personnes en situation de pauvreté. Retraçant le développement de la doctrine sociale de l'Église catholique, il décrit le

Magistère des 150 dernières années comme « *un véritable trésor d'enseignements significatifs concernant les pauvres* ». Il cite comme exemple l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII. en 1891, et l'encyclique *Mater et magistra* de Jean XXIII en 1961. Il cite aussi les contributions de Benoît XVI avec l'encyclique *Caritas in veritate* en 2009. Un autre thème abordé dans cette exhortation est le devoir de l'aumône qui, selon le pape Léon XIV, est rarement pratiqué. Il est au contraire plutôt décrié et mal vu, même parmi les croyants. Pourtant, cette pratique « *invite au moins à s'arrêter et à regarder la personne pauvre en face, à la toucher et à partager avec elle quelque chose de soi-même* » (*Dilexi te*, 5). Enfin, le pape souligne que l'amour de Dieu est indissociable de l'amour des pauvres, et que l'attention aux pauvres est une partie intégrante de la mission de l'Église. Il invite les fidèles à être responsables. Car être catholique n'implique pas seulement de prier ou d'être formé, mais aussi de se tourner vers l'autre avec compassion. « **La charité n'est pas une voie facultative, mais le critère du vrai culte** » écrit-il dans le chapitre 5. Ainsi, foi et justice sociale ne peuvent être dissociées.

Du site Zenit <https://fr.zenit.org/>





Quête : Pour les besoins des missions

MESSES :

Mardi 21 octobre 2025

Maison paroissiale 18h00

Mercredi 22 octobre 2025

Maison paroissiale 18h00

Jeudi 23 octobre 2025

Maison paroissiale 8h30

Vendredi 24 octobre 2025

Maison paroissiale 18h00

Samedi 25 octobre 2025

ANDILLY 18h30

Marie-Antoinette DUCRUET

Dimanche 26 octobre 2025

CRUSEILLES 10h30

Bernadette DEBORNE // Fernand DURAND // Monique PERSOUD
// René CHAFFARD // Thérèse et Jacques BURN // Georges PALLUD et Famille / Annie GALLAND // Guy PACHOUD // Simone RUSCA et ses filles et gendres

Paroisse :

Les bougies pour la Toussaint et la commémoration des défunts sont en vente à la sortie de l'église au prix de 7€. Le bénéfice participe à de la pastorale auprès des jeunes du diocèse d'Annecy et de la paroisse Ste Croix.

Préparation du calendrier des messes sur la paroisse Ste Croix mardi 21 octobre de 11h à 12h à la maison paroissiale. Pour tous ceux qui se préoccupent des messes sur la paroisse, merci de faire connaître votre avis pour ou à cette rencontre.

Répétition de la chorale : jeudi 30 octobre 17h30 à l'église de Cruseilles.

Merci de faire parvenir **vos intentions de messes** à la maison paroissiale une quinzaine de jours avant la date de demande de prière et en remplissant le formulaire que vous trouverez au fond des églises de notre paroisse.

Diocèse :

Une journée hors de chez soi pour mieux être chez soi. Samedi 25 octobre de 9h30 à 16h30 à la maison du grand pré à Chavanod : **Respire, pose tes valises et vis** Animation : Sr Jessy SEBASTIAN, scc, accompagnatrice spirituelle
La journée avec repas de midi : 50€ (35€ sans le repas) Tél. 04 50 02 82 13
<https://www.maisondugrandpre.fr/programme/haltes-sessions-et-retraites-chretiennes/respire-pose-tes-valises-et-vis>

BRADERIE DE LIVRES Samedi 25 octobre 2025 de 9h à 17h à la maison du diocèse à Annecy Parking chemin de Proupeine. Entrée libre et gratuite. Vous trouverez près de 3000 livres d'occasion, en bon état, à des prix raisonnables dans les domaines suivants : Théologie, Bible, Spiritualité, Religions, Pays de Savoie, Histoire, Livres anciens, Arts, Philosophie, Littérature, Polars, Jeunesse et aussi des CD musique, DVD.

Mgr Yves Le Saux consacrera Christelle Violin dans l'Ordre des Vierges le 26/10/2025 de 10h00 à 11h30 à l'Église Saint-Pierre-et-Paul, Bons-en-Chablais
Dès les 1ers siècles, des femmes étaient consacrées à Dieu par leur Évêque. Elles menaient une vie de prière et de don aux autres tout en restant dans leur famille. C'est ainsi qu'en France, sainte Geneviève de Paris fut consacrée après son appel par saint Germain (vers 440). Après le développement de la vie monastique puis des congrégations religieuses, les vierges consacrées dans le monde subsisteront parallèlement aux moniales mais deviendront de plus en plus rares. La réforme liturgique conciliaire a ouvert de nouveau cette possibilité à des femmes vivant dans le monde.

Église universelle :

Dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, le premier congrès européen de la pastorale du sport s'est tenu à Metz ces 14, 15 et 16 octobre 2025. Le congrès est destiné à servir tous les acteurs, toutes les personnes engagées dans le développement d'une pastorale du sport. Il y en a actuellement une douzaine de projet de pastorales diocésaines du sport sur le territoire.

Le pape Léon XIV a nommé le 16 octobre 2025, archevêque de Bourges, Mgr Sylvain Bataille. Il était depuis 2016 évêque du diocèse de Saint-Étienne.

L'abbaye de Lérins organise des retraites pour accompagner des personnes en situation de veuvage précoce, offrant un temps de consolation. La retraite "Pour suivre le chemin" s'adresse aux veufs et aux veuves de moins de 55 ans en leur proposant des temps de prière, d'écoute et de partage.

<https://fondacio.fr/proposition/veufs-et-veuves-precoces-dans-cette-epreuve-se-relever-et-marcher-pour-suivre-le-chemin/>

Contact : 06 19 81 32 48 ou poursuivrelechemin@gmail.com

www.diocese-annecy.fr/ste-croix

ste-croix@diocese-annecy.fr

04 50 44 10 14

MAISON PAROISSIALE

160 Pl. des Remparts

74350 CRUSEILLES

Permanences :

Les mercredis de 15h30 à 18h

Les jeudis de 9h à 11h30

Les samedis de 9h30 à 11h30